



Rachat de la soulte de l'ex femme de mon ami

Par **anny_old**, le **08/09/2007** à **16:56**

existe t'il des dispositions législatives ou fiscales pour s'opposer au rachat de la part immobilière de l'ex femme de mon ami par moi même ? merci de me donner les directives a suivre !!!!

Par **Upsilon**, le **09/09/2007** à **13:12**

Bonjour !
Je vais essayer de clarifier votre situation afin de mieux la comprendre :
Votre compagnon se trouve en indivision avec son ex femme sur un bien immobilier, et vous souhaitez racheter les parts de cette femme ?
Si tel est le cas, rien ne s'y oppose à priori. Il vous suffit de vous mettre d'accord sur un prix et de signer l'acte devant notaire. La procédure prendra surement quelques mois, mais rien ne semble poser de problème si ce n'est l'accord de toutes les parties (et sous réserve de cas particuliers qui demanderaient d'analyser la situation en détail.).
Upsilon.

Par **anny_old**, le **12/09/2007** à **10:18**

Bonjour!
Merci beaucoup pour votre réponse bonne journée a vous